

# 12ème GRAND PRIX

## Golf Club de Thumeries-Moncheaux

### 22 et 23 août 2020

## RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le Règlement Général des Epreuves Fédérales Amateurs de la Fédération Française de Golf.

#### **Art 1- Formule de jeu**

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la Fédération Française de Golf, et titulaires du "droit de jeu fédéral", et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixés ci-dessous.

Le joueur doit être titulaire d'un certificat médical ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Pour les joueurs étrangers, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

#### **Epreuve non-fumeur**

#### **Art 2- Séries et marques de départ**

Une série Dames : index inférieur à 15.5\* Départ des repères bleus.

Une série Messieurs : index inférieur à 12.5\* Départ des repères blancs.

\*Seul le classement à la date limite d'inscription sera pris en compte.

#### **Art 3- Champ total des joueurs :**

Champ total de joueurs : 132 joueurs maxi dont au minimum 30 Dames et au maximum 13 wild cards. La répartition des wild cards est du ressort de la Ligue

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord :

- les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs, et 1500 premières pour les dames.
- les joueurs dans l'ordre du Mérite National Amateur à la limite des inscriptions.
- les joueurs dans l'ordre des index.
- 10 % (10 messieurs et 3 dames) du champ des joueurs est réservé aux licences Or U16 même s'ils n'ont pas l'index requis.

## **Art 4- Inscriptions**

Les inscriptions seront ouvertes du 22 juin 2020 au 7 août 2020 à 18h00 uniquement sur notre site internet <https://www.golfdethumeries.fr/index.php/fr/competitions/grand-prix> et le règlement du droit d'engagement devra nous être réglé au plus tard pour le 12 août 2020 par tout moyen à votre convenance.

Pour toute désinscription, une confirmation par email vous sera également demandée. Le club s'engage à publier une liste de joueurs retenus au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Si le champ des joueurs est incomplet, le club pourra le compléter en ajoutant des Dames ou des Messieurs devant répondre aux critères établis dans le règlement, et qui s'inscriront après cette date. Ces derniers seront retenus par ordre d'arrivée de leur inscription. L'inscription sera définitivement enregistrée exclusivement accompagnée des droits de jeu et uniquement par courrier en téléchargeant le bulletin d'inscription sur notre site : [www.golfdethumeries.fr](http://www.golfdethumeries.fr), rubrique événements Grand Prix, ou par courriel à : [accueil@golfdethumeries.fr](mailto:accueil@golfdethumeries.fr)

Liste d'attente : en cas de scratch après la date de clôture des inscriptions, la liste d'attente sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

## **Art 5- Droit d'engagement**

Joueur extérieur : 80 € ; Joueur de 19 à 25 ans: 40 € ; Joueur de moins de 18 ans: 40 € ; Joueur membre association sportive de Thumeries : 10 €.

Green Fee de reconnaissance le vendredi 21 août 2020 gratuit (uniquement sur réservation). Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

## **Art 6 - Tirage des départs**

Les horaires de départ du premier tour se feront en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National Amateur puis des index et par tranche horaire.

Les départs du 2ème tour se feront par ordre de classement inverse du 1er tour.

Les départs seront disponibles le Mercredi 19 août 2020 à 18h00 sur notre site internet : [www.golfdethumeries.fr](http://www.golfdethumeries.fr)

## **Art 7- Comité de l'épreuve**

Le comité de l'épreuve sera composé d'un représentant du Comité Directeur du Golf, d'un représentant de la ligue des Hauts de France et d'un représentant du corps arbitral.

## **Art 8 – Prix**

1er Prix Brut Messieurs - 2<sup>ème</sup> Prix Brut Messieurs - 3<sup>ème</sup> Prix Brut Messieurs

1er Prix Brut Dames - 2<sup>ème</sup> Prix Brut Dames

1<sup>er</sup> Prix Brut jeune -17 ans garçon

1<sup>er</sup> Prix Brut jeune -17 ans fille

\*Les prix ne sont pas cumulables.

## **Art 9 – Départage**

En cas d'égalité pour la première place, pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou », sur les trous 1, 2 et 18.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et derniers trous.  
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

#### **Art 10 - Remise des prix**

Dimanche 23 août 2020 au restaurant du club house une demi-heure après le dernier retour.

#### **Art 11 – Photographie et Live Facebook**

Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication par la Ligue de Golf des Hauts de France et par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, Live Facebook...).